

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

**Session régulière du conseil de la Municipalité d'Esprit-Saint
tenue le 14 novembre 2017
et à laquelle étaient présents
son Honneur le Maire M. Réjean Morissette
et les conseillers suivants:**

Monsieur Gilles Lévesque
Madame Sylvie Denoncourt
Monsieur Daniel Proulx

Monsieur Gilles Brabant
Madame Francesca Lavoie
Monsieur Christian St-Jean

ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Diane Ouellet
Madame Tania Lord secrétaire-adjointe

RÉSOLUTION 6677-11-2017

**PROJET DE DÉCLARATION SUGGÉRÉE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA
VIOLENCE CONJUGALE**

Proclamation de la Municipalité d'Esprit-Saint à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

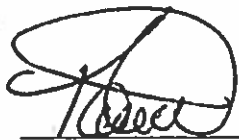
ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

Il est proposé par M. Gilles Brabant, appuyé par Mme Francesca Lavoie et résolu à l'unanimité que la Municipalité d'Esprit-Saint se proclame municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE À LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 14 NOVEMBRE 2017

VRAIE COPIE CERTIFIÉE, CE 17 NOVEMBRE 2017



Tania Lord, sec. adjointe